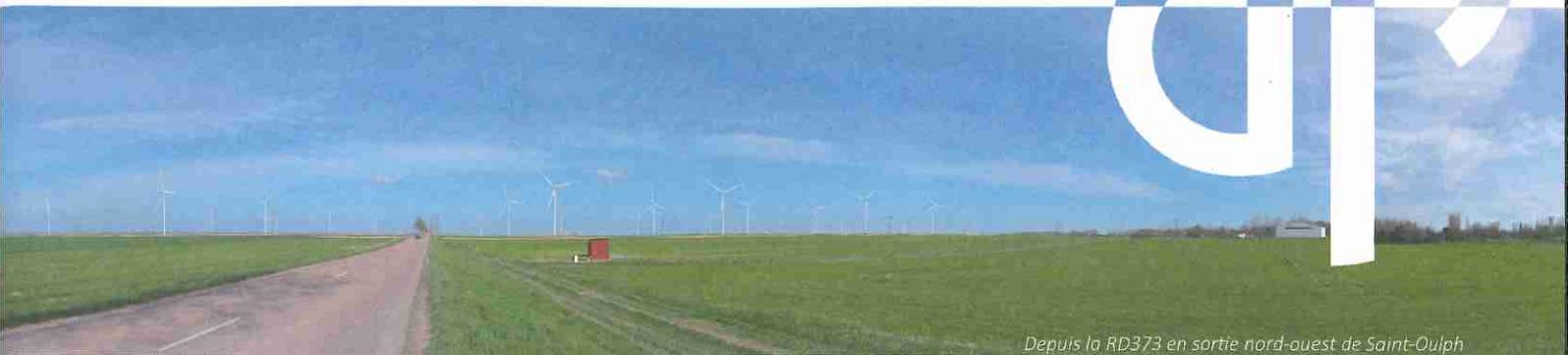


Projet éolien de Saint-Oulph et Etreilles-sur-Aube (10)



Depuis la RD373 en sortie nord-ouest de Saint-Oulph

Lettre d'information n°2

Mars 2025

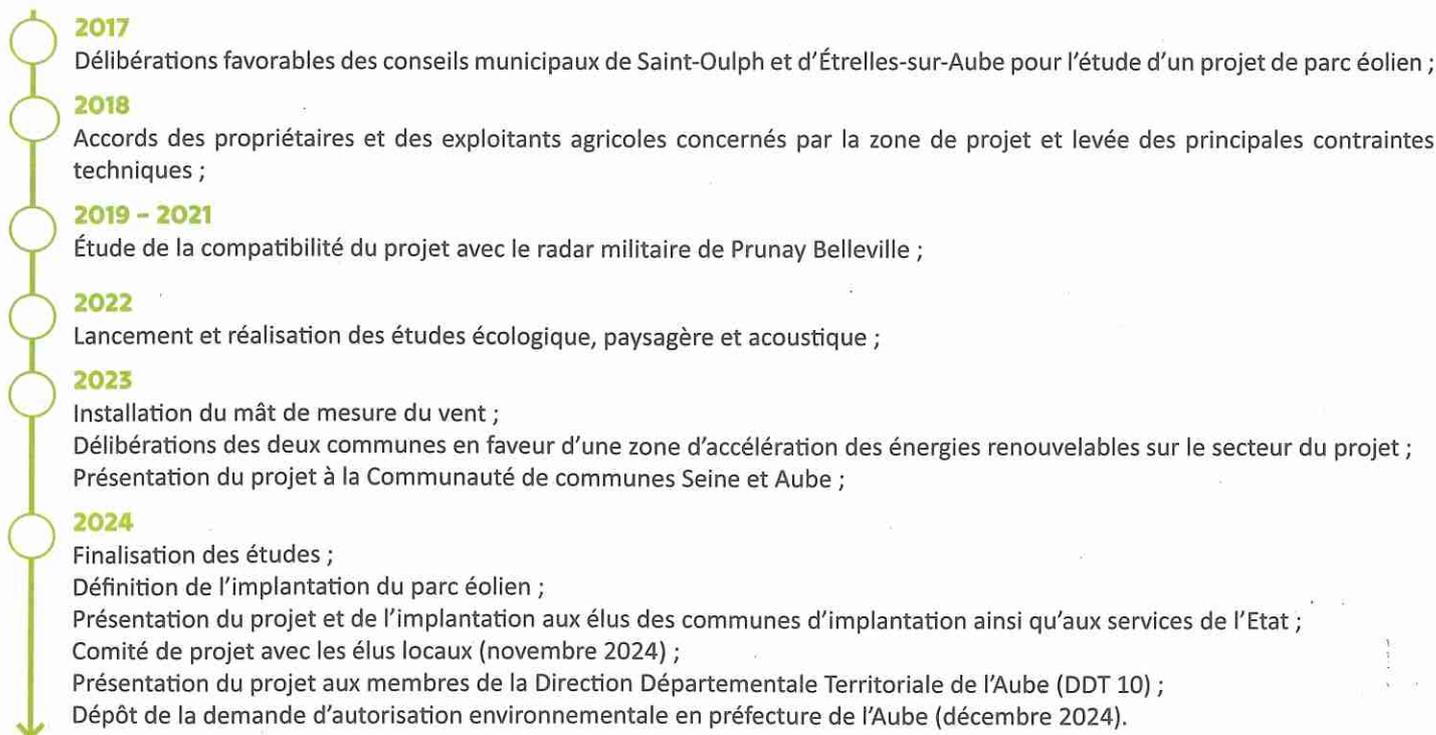
Depuis la précédente lettre d'information, distribuée en août 2024, les études de développement du projet éolien de Saint-Oulph et Etreilles-sur-Aube se sont terminées.

Le projet de 12 éoliennes a été défini et présenté en comité de projet en novembre 2024 aux élus locaux. **L'année s'est terminée par le dépôt de la demande d'autorisation environnementale en Préfecture de l'Aube.**

Cette présente lettre a pour objectif de présenter les caractéristiques du projet de Saint-Oulph et Etreilles-sur-Aube, indiquées aux services de l'Etat, avec l'implantation, les simulations visuelles, les modèles d'éoliennes, les mesures envisagées, ainsi que les modalités d'information et de participation à venir.

La phase de consultation du public aura lieu du 7 avril au 7 juillet 2025.

CALENDRIER DU PROJET



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



12
éoliennes



54 MW
de puissance installée



120 690 MWh
produits*



40 000
personnes alimentées par an
(chauffage compris)**



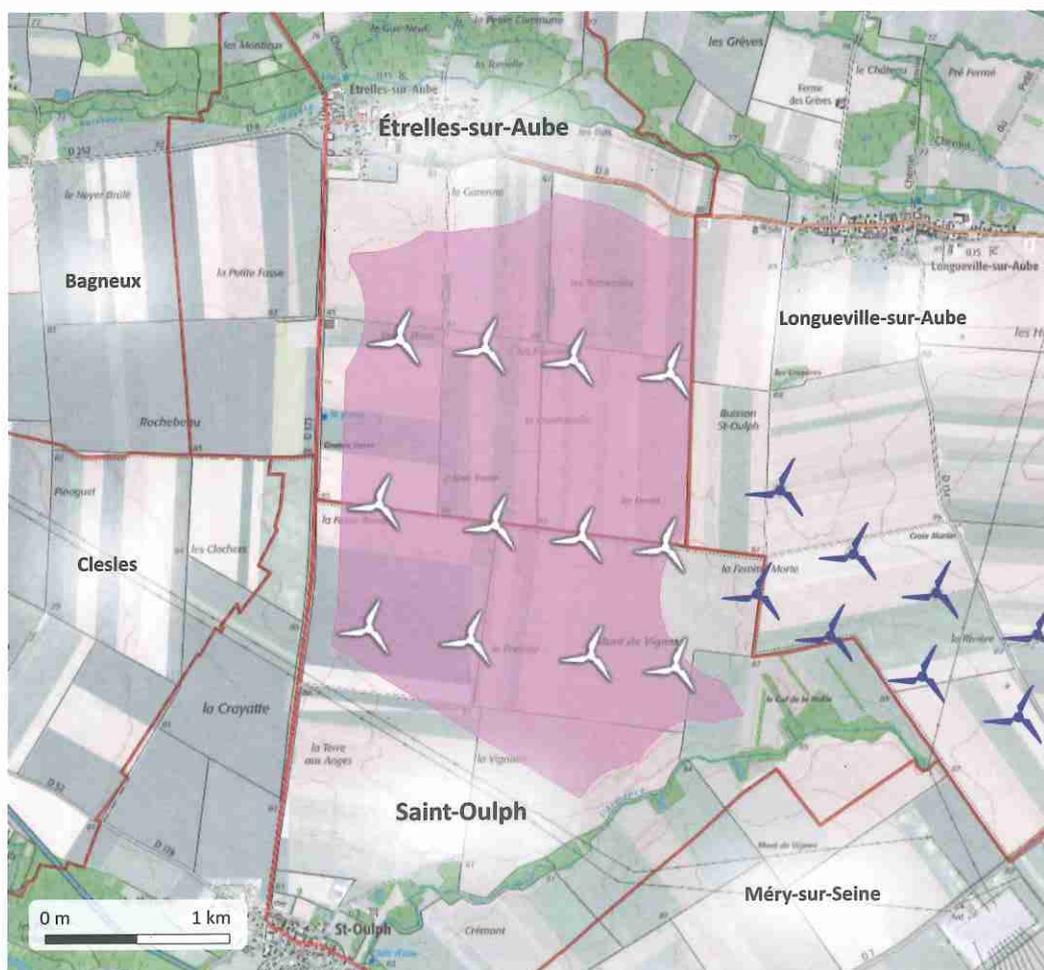
8 000
tonnes de CO₂
évitées par an**

MESURES ENVISAGÉES

Les études menées dans le cadre du projet, permettent d'identifier des enjeux sur les thématiques du paysage, de l'environnement naturel, du contexte humain et du milieu physique. Des mesures d'évitement, de réduction et de compensation sont alors prévues, pour que le parc ait un impact le plus faible possible sur son environnement. Voici quelques mesures prévues dans le cadre de ce projet :

MESURES	
Environnement	Évitement dans l'implantation des éoliennes et des chemins d'accès, des populations connues d'espèces protégées ou à forts enjeux et/ou de leurs habitats
	Garde au sol importante de 44,5 mètres, ce qui réduit les risques de collision avec les oiseaux et les chauves-souris
Paysage	Orientation des faisceaux lumineux vers le ciel permettant à certaines éoliennes d'émettre moins de luminosité la nuit
	Installation de panneaux pédagogiques sur le parc
	Participation financière à la rénovation de l'église de Saint-Oulph
	Valorisation d'une parcelle communale en verger participatif à Etreilles-sur-Aube
	Eloignement de 900 mètres de la commune d'Etreilles-sur-Aube, de 1 km de la commune de Longueville-sur-Aube, de 1,5 km de la commune de Saint-Oulph
Acoustique	Bridage acoustique des éoliennes afin de limiter les émergences sonores

ZONE D'IMPLANTATION



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

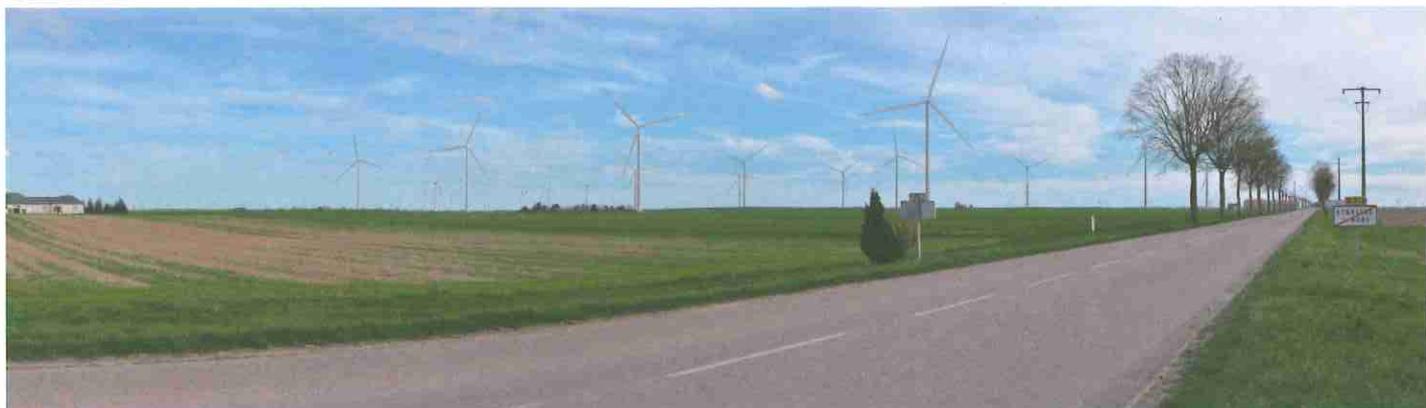
-  **2** postes de livraison
-  **44,5 mètres**
Garde au sol
-  **4,5 MW**
Puissance unitaire maximale
-  **Vestas 163**
Modèle des éoliennes
-  **207,5 mètres**
Hauteur en bout de pale
-  **81 mètres**
Longueur des pales

Légende

-  Éolienne déjà existante
-  Éolienne prévue
-  Limite communale
-  Zone d'implantation

SIMULATIONS VISUELLES

Depuis la RD373 en sortie sud d'Etreilles-sur-Aube



Depuis la RD373 en entrée sud-est de Saint-Oulph



Depuis la route d'Etreilles (D8), à l'Ouest de Longueville-sur-Aube



RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU PARC ÉOLIEN

L'implantation d'un parc éolien génère des ressources financières pour les collectivités locales : taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), cotisation foncière des entreprises (CFE), imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER).

L'utilisation des chemins communaux pour le passage des engins, les câbles et le surplomb des pales engendrera également des indemnités pour les communes de Saint-Oulph et Etreilles-sur-Aube.

PROCHAINES ÉTAPES



Consultation du public et des services de l'Etat ;

Commission départementale de la nature, du paysage et des sites (CNDPS) ;

Délivrance de l'**Autorisation Environnementale**.

CONSULTATION DU PUBLIC

La loi « Industrie Verte » du 23 octobre 2023 a réformé la phase de participation du public :

- **Les phases d'examen et de consultation** : L'instruction des dossiers par les services de l'État, les consultations obligatoires des différentes instances et la participation du public sont désormais menées simultanément, et ce dès le dépôt du dossier complet.
- **Une procédure encadrée** : La nouvelle procédure reste encadrée par un commissaire enquêteur. Ce dernier s'assure des modalités d'information et de participation du public mises en place par le porteur du projet.
- **Durée** : La consultation publique s'étend désormais sur une période de trois mois :
 - **Deux réunions publiques** seront organisées durant cette période, pour l'ouverture et la clôture de la consultation du public,
 - **Un site internet spécifique** au projet sera mis en place pour faciliter l'accès du public à la participation et aux informations relatives au projet.

La consultation du public aura lieu du **lundi 7 avril au lundi 7 juillet 2025**.

La **réunion publique d'ouverture** aura lieu le mardi 8 avril de 17 h à 19 h à la mairie de Saint-Oulph : 3 place des Tilleuls, 10170 Saint-Oulph.

La **réunion publique de clôture** aura lieu le mardi 24 juin de 17 h à 19 h à la mairie de Saint-Oulph : 3 place des Tilleuls, 10170 Saint-Oulph.

Pendant la durée de la consultation du public, vous pouvez participer sur le site internet dédié :



[www.registre-numerique.fr/
eolien-st-oulph-etrelles](http://www.registre-numerique.fr/eolien-st-oulph-etrelles)

Pour plus d'informations, vous pouvez vous diriger vers le site internet du projet :

[saint-oulph-etrelles-sur-aube
-10.parc-eolien-jpee.fr](http://saint-oulph-etrelles-sur-aube-10.parc-eolien-jpee.fr)



Producteur indépendant français d'énergie 100 % renouvelable



Fondée en 2004, JP Energie Environnement (JPee) développe, finance, construit, exploite et assure la maintenance de parcs éoliens et de centrales photovoltaïques en France. L'entreprise intervient également dans la construction de centrales solaires pour compte de tiers en autoconsommation individuelle et/ou collective, et poursuit des projets de stockage par batterie. En juin 2023, JPee a ouvert son capital à la Banque des Territoires à hauteur de 34 %. Liés depuis 2013 par un partenariat de co-investissement, les deux acteurs franchissent ainsi une nouvelle étape afin de soutenir les fortes ambitions de JPee et d'accélérer son activité.

Avec une puissance installée en janvier 2025 de 509 MW (17 parcs éoliens et 66 centrales solaires), JPee est l'une des principales sociétés françaises indépendantes d'énergies renouvelables. JPee porte aussi 169 MW en construction ou prêts à l'être, et détient un portefeuille de projets en développement de plus de 2,5 GW. L'entreprise d'origine familiale dirigée par Xavier Nass maille l'Hexagone depuis ses 7 agences (Caen -son siège social-, Paris, Nantes, Bordeaux, Bourges, Lyon et Montpellier). Ses 170 collaborateurs œuvrent au déploiement des EnR au cœur des territoires français, avec expertise, engagement, adaptabilité et réactivité.

Entreprise à mission depuis 2024, JPee a inscrit sa raison d'être dans ses statuts : « Agir collectivement pour un avenir désirable en transformant le modèle énergétique au cœur des territoires ».

Chiffre d'affaires 2024 : 70,5 millions d'euros - Production 2024 : 720 000 MWh, l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 324 000 personnes